

Déclaration du Caucus des Femmes Africaines a la 54 e Session de la Commission sur le
Statut de la Femme
MARS 2010

Nous représentantes de diverses organisations de la Société Civile Africaine réunies au Forum Mondial pour la Revue de Beijing 15 ans après et représentant les voix des millions de femmes et jeunes filles Africaines

Après avoir eu des consultations avec différents acteurs avant et pendant le Forum Mondial des ONG sur les progrès enregistrés dans la mise en œuvre de la Déclaration et la Plate Forme d'Action de Beijing en Afrique,

Après avoir examiné la situation de la Femme et de la jeune africaines contenu dans notre Rapport Alternatif Régional qui contient la contribution des organisations nationales, sous régionales et réseaux

Reconnaissant que le processus d'examen de Beijing +15 se déroule à un moment de grandes opportunités et de défis pour les femmes dans la réalisation des droits civils, politiques, sociaux, économiques et culturels

Considérant que bien que la mise en œuvre de la PFA de Beijing au cours des 15 dernières années a utilisé des ressources considérables, nous notons avec beaucoup de préoccupation que les progrès sont restés minimes, lents et fragmentés et n'a pas abouti à des changements fondamentaux dans la vie de la majorité des femmes en Afrique

C'est pourquoi nous lançons un appel pressant aux dirigeants africains, aux partenaires au développement afin de prioriser les actions suivantes :

1 Veiller à la ratification sans réserves, à la domestication, à l'application intégrale de tous les instruments clés des droits des humains qui garantissent les droits des femmes et des filles particulièrement la CEDEF et son Protocole Facultatif, le Protocole de Maputo de l'Union Africaine sur les droits des femmes, la Charte Africaine des droits de l'enfant, la Charte Africaine de la démocratie et les résolutions 1325, 1820, 1888, et 1889 du Conseil de Sécurité de l'ONU

2 - Veiller à ce que les politiques et programmes visant à promouvoir la réalisation de la parité hommes - femmes dans le leadership et la prise de décisions sont mises en œuvre et que les femmes sont suffisamment en mesure d'influencer les systèmes, les structures, et les Institutions de prises de décisions

3 - S'assurer que les structures en place pour conduire l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes s'accroissent et ont des ressources significatives en guise d'indication de l'engagement politique à l'avancement des femmes

4 Accroître le soutien à l'autonomisation économique des femmes africaines comme stratégie pour éradiquer la pauvreté

5 - Prendre des mesures pour éliminer toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles avec une attention particulière aux pratiques culturelles et religieuses néfastes, aux violences pendant les conflits et la situation post conflits et au trafic humain

Nous faisons appel aux dirigeants africains pour saisir l'occasion de la Décennie de la Femme Africaine 2010-2020 pour prendre l'initiative de réduire d'une façon significative les écarts dans l'application de la PFA en particulier dans les 3 dernières années de La Décennie

JE VOUS REMERCIE